COMMUNE DE
CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 9 février 2023
Greffe 2x_0135 + 9101_Communications édités + Boursier communal_mun

Engagement d'un nouveau boursier communal

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En vue de la prochaine retraite de M. Jean-Michel Chapalay, la Municipalité a procédé à la mise au concours d'un poste de **boursier(ère) communal(e).**

28 offres d'emploi ont été déposées début novembre 2022 et la commission de renouvellement des cadres communaux a choisi six candidats à auditionner lors des entretiens d'embauche.

Trois candidats restaient en lice et un deuxième tour devant une délégation de la Municipalité a eu lieu à la mi-décembre, pour finalement départager les deux dernières postulations encore en lice, suite au retrait du troisième prétendant.

La Municipalité est donc heureuse de pouvoir vous annoncer qu'elle a retenu M. Frédéric Daenzer, 45 ans, comme nouveau boursier communal à partir du 1er septembre 2023.

Après une expérience de plus de 10 ans chez Philip Morris International dans l'informatique et la gestion de projet qui y sont liés, Frédéric est revenu dans la région pour reprendre progressivement la gestion de la quincaillerie familiale. Il a également développé en parallèle sa propre entreprise Info-D Services Informatiques Sàrl.

Ses compétences en gestion du personnel, gestion financière (gestion des échéances et contraintes financières, optimisation des coûts), recherche de fonds (élaboration de dossiers, présentation de projets aux investisseurs et défense de plan financier) et l'organisation de système de l'information, font que son action pourra s'exercer aussi bien dans ses tâches de boursier que celui de répondant informatique pour les projets communaux (numérisation des documents, gestion parc informatique communal ou encore de l'implémentation des logiciels comptables et de gestion).

La transition avec le départ de notre boursier actuel va se faire en douceur car la Commune de Château-d’Oex a fait le choix de faire partie des communes pilotes pour la mise en place du nouveau plan comptable MCH2. M. Chapalay pourra donc faire valoir son expérience dans ce domaine en appui à la Municipalité et au nouveau boursier engagé. Son expérience en tant que formateur UCV et ses compétences de la mise en place de MCH2 au sein des groupes de travail de l’association vaudoise des boursiers, ont convaincu la Municipalité de le mandater pour réaliser cette modification de notre plan comptable communal.

Nous félicitons M. Frédéric Daenzer pour ce nouveau challenge qui l’attend et lui souhaitons déjà la bienvenue au sein de notre administration communale.

La Municipalité.